

DEMANDE d'INSCRIPTION au :
Diplôme d'Endoscopie Opératoire en Gynécologie

AVEC Certification Européenne – Niveau 1 « Bachelor »

1^{ère} semaine : du Lundi 13 Janvier au Vendredi 17 Janvier 2020

&

2^{ème} semaine : du Lundi 16 Mars au Vendredi 20 Mars 2020

Lieu d'enseignement :

CICE – Bâtiment 3 C

28 Place Henri Dunant – 63000 Clermont-Ferrand – France

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Lieu /Pays :

Nationalité :

Sexe : Féminin Masculin

Adresse personnelle :

Code postal.....VillePays.....

Portable :

Téléphone professionnel

E-mail :

TARIFS / 2020

- GYNECOLOGUES, CHIRURGIENS, INTERNES, FFI :

1 950€ / personne

1 850 € / personne, **SI inscription AVANT le 15 OCTOBRE 2019**

Ces tarifs comprennent **2 semaines** de cours théoriques, pratiques sur pelvi-trainer, sur modèle animal, des tests et une séance pratique de Certification Européenne – Niveau 1

MODE DE REGLEMENT

Par virement (les frais de transfert bancaire doivent être comptabilisés en supplément : montant des frais de formation + frais bancaires). Joindre la copie du transfert bancaire.

Notre RIB :

CREDIT AGRICOLE CLERMONT FERRAND	IBAN ETRANGER FR 76 1680 6001 0039 3885 4900 020	BIC AGRIFRPP868
--	--	---------------------------

COURS THEORIQUES & PRATIQUES

*** ATTENTION**

Pour les 2 semaines, tous les cours théoriques et pratiques, la séance et le test pour la Certification Européenne **seront diffusés en français uniquement**, ainsi que les documents pédagogiques ou autres supports qui vous seront remis.

ANNULATION

● Aucun report ou annulation ne pourra être pris en compte, entraînant aucun remboursement.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Photocopie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou fiche individuelle d'état civil ou acte de naissance datant de moins de 3 mois,
- Attestation D.E.S ou F.F.I de gynécologie, ou copie du Diplôme (Médecin, Gynécologue, Chirurgien et Chirurgien gynécologue),
- Dossier « Demande d'Inscription » à retourner, dûment, complété et accompagné des pièces demandées par email à l'adresse suivante :

CICE – Bâtiment 3C

Contact : Mme Béatrice JAFFEUX

28, place Henri Dunant – BP 38 - 63001 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 - FRANCE

Tél : +33(0)4 73 15 20 50 - E-mail : secretariat@cice.fr - Site : www.cice.fr

AVANT le 15 Octobre 2019

Nous vous rappelons que les places sont limitées. Nous vous suggérons de nous retourner votre dossier avant la date butoir car une fois que nous aurons reçu les 80 dossiers de candidature, les dossiers restants seront sur une liste d'attente.

DROITS A L'IMAGE

Je soussigné(e), Dr _____ :

Autorise le Centre International de Chirurgie Endoscopique (CICE) à utiliser et à diffuser à titre gratuit et non exclusif les images (photos ou films) me représentant, en clair non flouté, prises pendant le stage. Les photographies et films susmentionnés sont susceptibles d'être reproduits et diffusés :

- sur notre site web intitulé www.cice.fr
- sur les supports Cice, plaquettes et autres supports de communication
- lors des Congrès, cours et toutes manifestations dans lesquels le Cice est représenté.

Accepte de transmettre mes coordonnées (email, téléphone, adresse postale...) à la société KARL STORZ, afin d'être, éventuellement, recontacté par cette dernière.

N'accepte pas de transmettre mes coordonnées.

J'ai bien pris connaissance des 8 pages concernant le Diplôme d'Endoscopie Opératoire en Gynécologie AVEC Certification Européenne Niveau 1 « Bachelor »

Je confirme n'avoir jamais passé le Niveau 1 « Bachelor » de la Certification Européenne

J'accepte les conditions d'inscription

Fait le __/__/20__ à _____

Votre signature, avec la mention manuscrite « Lu et approuvé »

CERTIFICATION EUROPEENNE

La certification Européenne en Endoscopie Gynécologique (GESEA programme), C'est quoi ?

Il s'agit d'un programme pédagogique développé par l'Académie Européenne de Chirurgie Gynécologique (EAGS) et la Société Européenne d'Endoscopie Gynécologique (ESGE). Il l'a été avec le partenariat d'universitaires experts en chirurgie endoscopique.

Son objectif est de certifier vos connaissances théoriques et vos compétences techniques selon 3 niveaux (bachelor, chirurgien mini-invasif, chirurgien pelvien expert).

Il comprend donc une épreuve théorique à partir de QCM (TESTT) et une épreuve pratique basée sur différents modules (LASTT, SUTT, HYSTT). Les exercices de l'épreuve pratique ont été validés scientifiquement, d'un point de vue pédagogique, par différents travaux et plusieurs publications scientifiques. Cette certification, notamment des compétences techniques minimales pour un chirurgien, si souvent évoquée par le passé, se concrétise donc aujourd'hui.

Ce programme a été validé par les grandes sociétés savantes Européennes (ESRHE, EBCOG, ENTOG, ESGE) et approuvé par les sociétés Nord-Américaines (ACOG, AAGL).

A faire avant le stage et au vue de la Certification Européenne :

1. Créer un compte « gratuit » sur le site : www.websurg.com
2. S'inscrire dans l'onglet Winners
3. Réaliser tous les Quiz (**en anglais**) (**à faire 4 semaines avant le stage**)
4. Envoyer votre identifiant Winner au CICE : secretariat@cice.fr

Au CICE :

- Examen pratique Niveau 1 (LASTT, SUTT, HYSTT)
- Examen théorique (TESTT)

CICE - Faculté de Médecine - Bâtiment 3C

28 Place H. Dunant- BP 38- 63001 CLERMONT FD CEDEX - FRANCE

Tél : +33 (0)4.73.15.20.50 - Email : secretariat@cice.fr

Conditions Générales de Vente des Prestations de Formation du CICE

Désignation

Le Centre International de Chirurgie Endoscopique, ci- après désigné CICE, Association loi 1901, dont le siège social est situé à la Faculté de MEDECINE Bâtiment 3C, 28 Place Henri Dunand, 63000 Clermont-Ferrand, est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans le domaine de la santé (N° d'agrément 83630184463).

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du CICE
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation

Article 1. Objet et Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagés par le CICE pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

De même, le simple fait d'assister, en personne ou par l'un de ses préposés, à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente pour la durée des relations contractuelles liées aux formations. Ainsi la passation de commande ou l'assistance à une séance de formation vaut acceptation expresse et sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles prévaudront sur toutes autres conditions.

Celles-ci ne peuvent être modifiées que par un écrit signé par le Client et un responsable du CICE dûment habilité à cet effet.

Le fait que le CICE ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 2 : Commande de la formation

Pour être prise en compte par le CICE, toute formation doit faire l'objet d'un devis signé par le Client et/ou de la bonne réception de votre bulletin d'inscription. Dès réception du devis signé ou bulletin d'inscription, le CICE s'engage à traiter la commande dans les 7 jours ouvrés.

Article 3 : Modification de la commande – Annulation ou report

a. En cas d'annulation ou report du CICE

Le CICE se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning de ses formations. Il se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de son programme.

En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (comme par exemple indisponibilité du formateur pour des raisons de maladie, dysfonctionnement technique, nombre de participants insuffisants, la formation commandée sera reportée à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au Client.

En cas de modification du programme ou annulation de la formation, le CICE s'engage à prévenir le Client, 15 jours au moins avant le début de la formation concernée. Le Client pourra choisir une nouvelle date dans le calendrier des formations proposées.

b. En cas d'annulation, d'absences ou de report du Client :

Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalée au CICE *par le Client lui-même, et doit être confirmée par mail ou courrier recommandé avec AR adressé à l'adresse du CICE.*

Les conséquences financières des annulations, des absences et reports sont les suivantes :

- Si le report ou l'annulation intervient plus de 30 jours ouvrables avant la date du début de la formation, ceci ne donne lieu à aucun frais d'annulation ;
- Toute formation commencée sera due intégralement par le Client. Si l'effectif minimal n'est pas respecté au jour de la formation, le client s'engage à régler le prix total correspondant au devis dûment validé par ses soins.

Article 4 : Prix et Facturation

Une facture sera établie et remise au Client par le CICE, à l'issue de la formation pour tout client inscrit. Le prix de la prestation, soumis à TVA, sera exprimé en Euro et la facture fera apparaître la TVA au taux en vigueur au moment de l'établissement de cette facture.

Article 5 : Paiement et Modalités

Le prix des prestations de formation est payable comptant à l'issue de chaque séance de formation sauf accord préalable et écrit entre le Client et un responsable habilité du CICE.

Le CICE étant un organisme de formation agréé, il est habilité à signer des conventions de formation. Les factures délivrées par le CICE tiennent lieu de convention simplifiée, mais le Client peut, sur simple demande, obtenir une attestation de présence individuelle délivrée par le CICE.

Le CICE se réserve le droit d'exiger un prépaiement quinze jours avant le début de la formation. Dans ce cas le Client pourra se voir refuser l'accès à la formation si le paiement n'a pas été effectué dans les délais requis.

Article 6 : Retard ou défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours fins de mois à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non payée à l'échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Le CICE aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus au CICE.

Article 7 : Effectif

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est fixé en nombre de places minimales et maximales.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le CICE propose au stagiaire de participer à une autre session ou de figurer sur une liste d'attente.

Seuls les devis dûment datés et signés et revêtus de la mention « bon pour accord », retournés au CICE ont valeur contractuelle.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon fonctionnement d'une formation, le CICE se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Article 8. Propriété Intellectuelle – Droits d'auteur

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

En conséquence, le Client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, quelle qu'en soit la forme, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable habilité du CICE.

Le Client se porte fort du respect de ces interdictions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Article 9 : Confidentialité des Données

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande. Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client doit adresser toute demande écrite à l'adresse du CICE.

Article 10 : Compétence / contestation / loi applicable

En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, le CICE et le Client conviennent expressément que le Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand sera le seul compétent.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française.